



Coopération Cameroun – Banque Mondiale
Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Ministry of Housing and Urban Development
SECRETARIAT GENERAL - GENERAL SECRETARIAT
Cellule de Coordination – Coordination Unit
Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes
Cameroon Inclusive and Resilient Development Cities Project



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

PDVIR

CREDIT NUMBER IDA-6132-CM

DECISION N° 1163 / D/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/04-2022DU 14 AVR 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS DP N°002/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/08-2021 DU 27 AOUT 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR L'ELABORATION DES PLANS DE SECTEUR (PS) A YAOUNDE V (NKOLMESSENG) ET YAOUNDE VII (OYOM ABANG).

FINANCEMENT : Banque mondiale (IDA)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu la constitution de la République du Cameroun ;
Vu l'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA);
Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu la loi de finance n°2021/026 du 16/12/2021portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI de la 30/12/2021 portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;
Vu l'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la décision n°00001/D/MINHDU/SG/PDVIR/RPM/ARPM DU 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;
Vu la Demande de Proposition DP N°002/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/08-2021 DU 27 Aout 2021;
Vu le Procès-verbal d'ouverture des propositions techniques du 29/10/2021 ;
Vu le Procès-verbal de validation du rapport d'analyse des propositions techniques du 16 Novembre 2021 ;
Vu le Procès-verbal d'ouverture des propositions financières du 17/12/2021 ;
Vu le Procès-verbal de validation du rapport combiné des propositions techniques et financières du 12 janvier 2022 ;
Vu le Procès-verbal de validation de la procédure d'attribution par la CCCM-SPI en date financières du 04 Février 2022
Vu le Procès-verbal de négociation du contrat du 22 Mars 2022.

DECIDE :

Article 1er– Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du contrat relatif à la Demande de Proposition complète susmentionnée :

Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
GROUPEMENT AGORA CONSULTING-AUGEA AFRIQUE-NTFSS, BP : 6583 Yaoundé, Tel : +237 222 210 945/242 011 082, Email : info@agora.consulting.net	96 627 500FCFA HTT (Hors Toutes Taxes Comprises)	six (06) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où ce sera nécessaire.

Ampliations :

- SOPECAM ;
- ARMP ;
- MINMAP ;
- CCP/PDVIR ;
- CSPM/PDVIR ;
- CCCM-SPI
- AGORA CONSULTING mandataire du groupement

14 AVR 2022

Le Ministre



Madame Célestine KETCHA Courtes